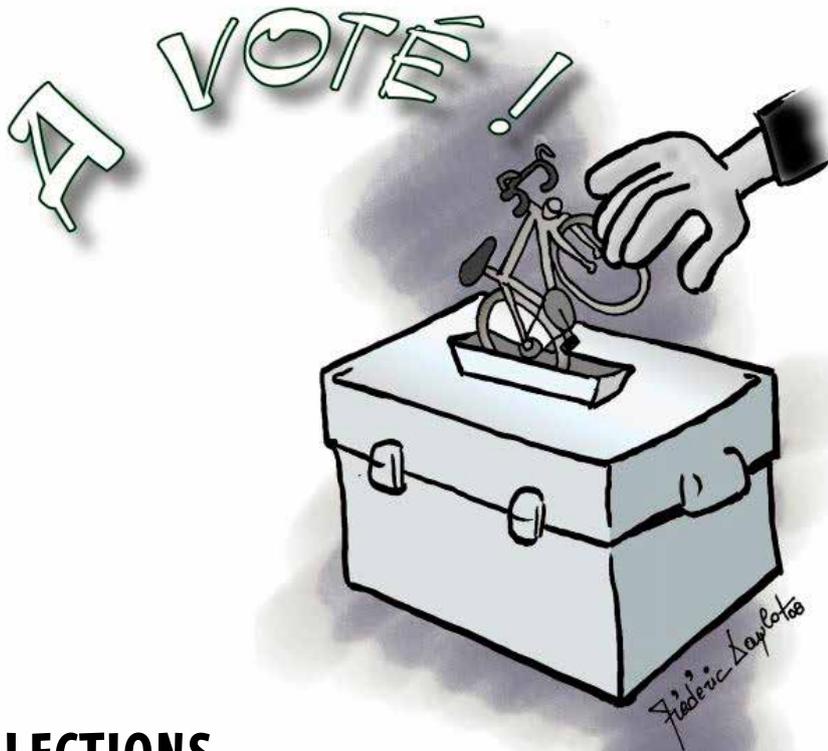


# Bicyc' LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > mars 2014 > n°98

ÉDITO



## ÉLECTIONS

Dans quelques semaines auront lieu les élections municipales. C'est l'occasion pour nous d'interroger les candidats sur leurs projets dans les domaines des déplacements à vélo. C'est l'objet de la lettre ouverte que nous transmettons à l'ensemble des listes de la communauté urbaine. Ce courrier vous l'avez adopté à l'unanimité lors de notre assemblée générale du 15 février. Elle est l'expression collective de Place au Vélo sur les grandes priorités que nous estimons nécessaires pour que le territoire de Nantes Métropole soit doté d'un vrai réseau cyclable de qualité et sans discontinuité. Nous savons également qu'il nous faut agir sur les comportements. Les résistances aux changements sont fortes. Les futures équipes en place devront mettre en place des moyens forts pour inciter à l'usage du vélo. Nous proposons d'agir prioritairement en direction des jeunes. Ils sont l'avenir et c'est par eux que se développera la pratique du vélo.

Grands itinéraires structurants prioritaires et en site propre, fin des ruptures, aménagements des espaces scolaires et périscolaires pour se rendre dans les écoles, fin des stationnements en épi. Voilà les grandes orientations et les grands objectifs que nous proposons aux futurs élus. Place au Vélo continuera à agir auprès de l'ensemble des publics pour les accompagner et les aider à se déplacer à vélo. C'est le sens de la vélo-école adulte ou du coaching vélo. Nous attendons également de la collectivité qu'elle nous soutienne dans nos actions. La suspension de l'atelier brico-vélo n'a que trop duré. On doit nous proposer une solution pérenne pour finaliser l'aménagement du local. C'est un vrai service aux usagers qui actuellement est arrêté. Partout en France ces ateliers participatifs se développent nous aurions du mal à comprendre comment une ville comme Nantes refuse de nous donner les moyens nécessaires à sa poursuite.

Nous attendons également de la collectivité et des aménageurs une écoute attentive, une consultation plus forte et plus en amont sur les projets qui seront mis en œuvre sur la prochaine mandature. Sinon la participation citoyenne ne serait qu'un vain mot.

Les déplacements à vélo dans l'espace urbain s'inscrivent dans un projet politique global. Ils transforment l'espace urbain, ils favorisent un environnement physique agréable et de qualité où les échanges sont facilités. Ils s'inscrivent dans la modernité, les villes de l'Europe du Nord l'ont compris depuis longtemps, rejoignons les dans ce domaine.

Jean-Paul Berthelot

**Nouvelles nationales et locales** p.2

**Collectif transport** p.3

**La rubrique de la honte** p.4

**Lettre aux futurs élus** p.5  
**Local brico-vélo** p.5

**Les Actions PAV** p.6

**Les plassevélistes écrivent** p.7

**Le local brico-vélo** p.7

**Sorties PAV et Agenda** p.8

**Réadhésion**  
**année 2014**

**Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, n'oubliez pas de mettre à jour votre cotisation annuelle à Place au Vélo.**

*Bulletin en fin de journal*

**Nous sommes plus de 1000 adhérents, ne laissez pas tomber la cause du vélo !**



# PAS D'INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE POUR LES TRAVAILLEURS À VÉLO

Les députés de gauche et de droite, membres du club des parlementaires du vélo ont à nouveau échoué le 24 octobre 2013 à faire adopter dans le projet de budget de la Sécurité sociale des mesures pour favoriser la pratique du vélo par les salariés. Ces mesures pourraient revenir sur le tapis dans une «loi de santé publique», en 2014. Un premier amendement, déposé dans une rédaction identique par des socialistes, les écologistes et des UMP proposait que l'employeur prenne en charge une partie de l'abonnement à un système public de location de vélos comme Bicloo à Nantes. S'il a confirmé que «la pratique du vélo est bonne pour la santé», car elle protège de l'obésité, maintient la masse musculaire voire peut prévenir certains cancers, le rapporteur Gérard Bapt (PS), s'y est montré défavorable car cela représenterait une charge supplémentaire pour l'employeur et une perte de recettes pour la Sécurité sociale. Un second amendement prévoyait la création d'une «indemnité kilométrique vélo» (0,20 euros) que l'employeur pourrait verser à ses salariés comme participation aux frais de déplacement entre le domicile et le lieu de travail. Une telle indemnité, facultative, bénéficierait d'une réduction de cotisations sociales pour inciter les entreprises à la mettre en place. Egalement défavorable à cet amendement de repli, M. Bapt a considéré cette fois qu'il aura toute sa place dans la loi de santé publique attendue courant 2014 dans l'hémicycle.

Le récent rapport de la coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo donnera toutefois de nouveaux arguments aux promoteurs de l'indemnité kilométrique vélo (qui ne sera, rappelons-le, qu'une mise sur un pied d'égalité avec les autres modes de transport, comme l'automobile qui est largement subventionnée comme le révèle le rapport). Mais Bercy comme la CGPME s'y opposent.

A suivre lors de la présentation du nouveau plan national vélo.



## INAUGURATION AXE NORD-SUD

Enfin, après plusieurs années d'attente et de concertation l'inauguration de l'axe nord-sud a eu lieu.... Près de 200 cyclistes, dont de nombreux passovélistes y étaient avec des «mijorettes» et fanfares qui donnaient aussi un vrai air de fête ! Nous en avons profité pour intervenir auprès des élus sur l'atelier brico-vélo, les stationnements vélo en centre ville, le cours Olivier de Clisson... et nous attendons encore les panneaux de direction ou la signalétique

*Daniel*

## ACCÈS AU LYCÉE LA HERDRIE

Des parents réclament un accès sécurisé pour les vélos en provenance de Haute Goulaine. Le problème de sécurisation aux abords de l'établissement est connu depuis 2007. Une étude d'aménagement a été présentée en novembre dernier. Elle prévoit de réaliser sur le tronçon une voie affectée aux cars, un cheminement piétons côté lycée et une piste cyclable séparée par un îlot. L'investissement représente 670 000 euros. Reste à savoir qui va financer quoi, à quelle hauteur et quand est prévu l'aménagement. Autant de questions auxquelles n'ont pas encore répondu les services du Département. Nous annonçons également dans le dernier numéro que Nantes Métropole allait réaliser un aménagement cyclable sur la RD115 « route du Loroux » entre Vertou et le lycée. Nous espérons que ces travaux seront réalisés le plus vite possible.

## ANGLES MORTS ET TAN

A l'initiative de Place au vélo, un autocollant sera bientôt mis à l'arrière des BUS de la TAN afin de sensibiliser les cyclistes au danger des «angles morts».

Le déploiement de l'information s'échelonne jusqu'à fin avril sur l'ensemble du parc bus hors Busway. Il sera apposé à l'arrière droit du véhicule à hauteur des yeux d'un cycliste



## MANIF PLACE GRASLIN

Venez nombreux avec votre vélo sur la Place Graslin demander des supports vélos - Samedi 1<sup>er</sup> mars - Rendez-vous à 10h30.

A l'occasion des opérations de rénovation des places Royale, Bouffay et Graslin, les appuis-vélos ont été supprimés. Venez nombreux demander des stationnements vélos sur les itinéraires les plus empruntés, à des endroits visibles et repérables instantanément. Nous attacherons nos vélos aux candélabres qui ne sont pas plus pratiques pour le stationnement que les vasques de plantes vertes.

## UN CYCLISTE MEURT PERCUTÉ PAR UN POIDS LOURD

La mort a fauché Vivien Mombouli sur le chemin qu'il effectuait chaque matin pour rejoindre son lieu de travail. Ce Gabonnais de 37 ans était agent d'entretien pour le compte d'une entreprise de nettoyage et intervenait dans une société de transport de Carquefou. L'accident est survenu le 16 décembre peu avant 6 h du matin, à l'heure où il fait encore nuit noire. Un poids-lourd et un cycliste roulaient sur la RD723 en direction d'Ancenis. Environ trois cents mètres avant le rond-point des Bornes sur la commune de Sainte-Luce, le poids-lourd a percuté le cycliste. Ce dernier, est décédé malgré l'intervention rapide des secours. Selon les premières constatations des gendarmes, le conducteur du camion n'aurait pas vu le cycliste. Le chauffeur roulait à une allure normale. Les circonstances de la collision restent encore floues. Les enquêteurs cherchent notamment à comprendre pourquoi le conducteur du 40 tonnes n'a pas vu le cycliste. Au vu des premières constatations, il ne portait pas de vêtements réfléchissants et son vélo n'était pas éclairé.

Ce n'est hélas pas le premier cycliste tué sur la route de Paris en 2013. Le 1er Septembre 2013 un cycliste avait déjà été victime d'un accident rond-point de la Belle étoile. Il est décédé quelques jours plus tard.... Plusieurs adhérents ont souhaité « rendre hommage à Vivien Mombouli, qui a payé le plus lourd tribut qui soit au partage inéquitable et sacrificiel de la route entre un 40 tonnes et un cycliste. »



## COLLECTIF TRANSPORT ENSEMBLE ON EST PLUS FORTS !

Place au vélo est l'une des associations composant le Collectif Transport. La création de ce collectif (sans doute le plus ancien de Nantes), remonte à un temps que les moins de (2 fois) vingt ans ne peuvent pas connaître... Du temps où la gestion des transports en commun à Nantes avaient été cédée à une société privée Belge (CNTC) et où les usagers, très remontés, distribuaient des tracts intitulés : « on ne nous transporte pas, on nous roule » qui résumaient assez bien la situation de l'époque. Plusieurs forces s'étaient alors regroupées pour réclamer des transports en commun dignes de ce nom : syndicats, associations familiales, associations de cadre de vie. Ce mouvement qui a précédé l'arrivée de la gauche à Nantes a contribué à impulser une nouvelle politique de transports en commun : achat de véhicules neufs, premiers couloirs réservés, mise en place du tramway, du busway etc.

Au-delà du clin d'œil aux transports « collectifs », le Collectif Transport s'intéresse à tous les modes de déplacement. D'abord parce qu'avant de monter dans un bus, un tramway ou un train on est toujours piéton, cycliste ou automobiliste. Ensuite, parce que lorsqu'on réclame une autre répartition de l'espace public pour les modes doux, il faut bien faire des choix. Et comme l'espace est souvent contraint en ville, il faut composer. D'où l'intérêt d'être plusieurs autour d'une table avec des approches différentes pour essayer de s'accorder sur les propositions de développement et d'aménagement (bandes cyclables, pistes cyclables, couloirs partagés, places de parkings etc.).

Puisqu'ensemble on est plus forts dans nos demandes auprès des pouvoirs publics, le Collectif cherche toujours les points qui font consensus et ne prend de positions publiques que si tous ses membres sont d'accord sur le fond et la forme. Nous rencontrons régulièrement élus et techniciens de Nantes Métropole et les 3 associations membres du conseil d'administration de la TAN sont présentes dans le collectif. Enfin nous siégeons au sein du Conseil de Développement où nous faisons entendre la voie des utilisateurs des modes doux sur les sujets qui y sont débattus.

A ce jour, Place au vélo siège au Collectif, entouré de l'ANDE (Association nantaise Déplacements Environnement), la FNAUT (Fédération Nationale des Usagers des Transports Pays de la Loire), la CFDT, la CSF (Confédération syndicale des Familles), la CLCV (Consommation, logement et cadre de vie), Clémentine (défense de l'environnement lucéen) et Les Droits du piéton.

*Marc Lefebvre*



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 FÉVRIER

Cette AG a été l'occasion pour la centaine d'adhérents de Place au Vélo présents d'un débat sur les aménagements cyclables, sur la base de l'enquête menée par Place au Vélo à l'automne. Le débat a permis le vote d'une lettre ouverte aux candidats aux élections municipales sur la place du vélo dans les politiques à venir. Cette lettre est consultable ici page 4 et sur le site. Des étudiants de Centrale nous ont également présenté leur projet de site Internet Collaboratif visant le recensement par les citoyens cyclistes des problématiques rencontrées au quotidien. Cette AG a permis la présentation et la validation du rapport moral et financier (en ligne sur le site Internet de l'association) ainsi que le vote d'un nouveau Conseil

d'Administration (deux sortants : Christophe Raverdy et Olivier Flamand, trois entrants avec Lucie-Anne Chaillou, Samy Guyet et Bernard Rumen).

### Composition du CA 2014

Président : Jean-Paul Berthelot  
Vice-présidents : Daniel Daoulas, Catherine Perot, Lucie-Anne Chaillou  
Trésorier : Pierre Descamps  
Trésorier Adjoint : Sébastien Pavageau  
Secrétaire : Annick Dufresne  
Secrétaire adjoint : Pascal Plessis  
Membres : Isabelle Perrone, Thierry Gauchet, Marc Peroy, Samy Guyet, Bernard Rumen, Jean-Claude Voirpy,

# LA RUBRIQUE DE LA HONTE

Vous êtes témoin d'un stationnement grossier, d'un obstacle (in)attendu, d'une difficulté agaçante ? Envoyez-nous vos photos !

❶ sur le boulevard Vincent Gâche (île de Nantes), des poubelles veulent se mettre au vélo...et certains automobilistes prennent leurs aises...

❷ sur le boulevard René Coty, les voitures continuent à se stationner en épi malgré le panneau et la bande cyclable

❸ gros coup de flemme dans la rue Gaëtan Rondeau, le 4x4 préfère utiliser la bande cyclable que le (grand) parking du centre commercial Beaulieu

❹ rue de la Gréneraie à Saint-Sébastien, un récidiviste

❺ à l'école Sarah Bernhardt, souvent les mêmes

*Samy Guyet*



## PROPOSITIONS DE PLACE AU VÉLO À L'ATTENTION DES CANDIDATS

Les membres de l'association Place au vélo, usagers du vélo pour leurs déplacements quotidiens mais aussi utilisateurs d'autres modes de transport, proposent aux candidats aux élections municipales plusieurs pistes de réflexion.

Les grandes directions politiques sont du ressort des élus. L'impulsion décisive, la vision d'avenir, ce sera à vous de l'imposer ou de la faire accepter demain si vous êtes élus. Le plan de déplacement de notre Métropole ambitionne d'amener 15% des déplacements à s'effectuer à vélo à l'horizon 2020. Cela représente un changement de comportement à une grande échelle, tant pour les citoyens que pour les services techniques en charge de la voirie. Il vous appartiendra de porter l'idée de ce changement dès le début du mandat et de le réussir au cours des six années suivantes.

### NOUS RELEVONS QUATRE AXES PRIORITAIRES

**1- Tout élève de Collège doit avoir la possibilité de se rendre dans son établissement scolaire et à ses activités à vélo, SEUL, en toute sécurité.**

Le Conseil Général soutient l'aménagement d'itinéraires cyclables vers les collèges. Il subventionne Place au Vélo à hauteur d'un mi-temps de l'un de ses salariés pour : « sensibiliser de manière pérenne l'ensemble des classes de 6ème et 4ème à la sécurité routière ».

Les communes et Nantes Métropole doivent compléter les actions du CG44. Les écoles primaires doivent être équipées en garages sécurisés et l'éducation à la mobilité à vélo doit être mise en avant.

**2- La circulation à vélo au sein de la Métropole ne doit pas être conçue comme limitée à de courtes distances, au sein d'un même quartier.**

Ces déplacements-là se font à pied. Les besoins pour des déplacements de plusieurs kilomètres sont multiples : les collégiens et lycéens sortent fréquemment de leur quartier, les adultes également pour se rendre à leur travail ou à leurs autres activités.

La souplesse du vélo coïncide parfaitement à ces déplacements de plus longues distances. C'est pourquoi les itinéraires principaux à vélo, sûrs (éclairés et entretenus), sans rupture, lisibles (signalétique harmonisée à l'échelle du grand Nantes) doivent relier toutes les communes. Les franchissements du périphérique doivent être aménagés.

Les aménagements cyclables très efficaces des villes nord européennes doivent servir de référence.

**3 - La conception et l'entretien des aménagements cyclables doivent être de la même qualité que celle apportée au réseau des transports publics.**

Aux lignes de tram et busway correspondent les itinéraires cyclables structurants. L'axe nord-sud récemment mis en service en est le premier exemple : il doit être complété par une OFFRE suffisamment adaptée aux BESOINS des utilisateurs. Des enquêtes s'imposent pour investir là où l'utilisation serait potentiellement la plus forte. A l'étoile ferroviaire doivent correspondre les itinéraires de vélo loisir, à plus grande distance : la Loire à Vélo et les coulées vertes doivent être adaptées aux déplacements quotidiens.

**4 - Poursuite et amélioration du plan vélo 2009-2014 :**

- **L'axe structurant Nord-Sud** est incomplet au nord, trop compliqué, trop lent, et mal fléché. Certaines intersections sont à reprendre. La priorité doit être donnée plus souvent aux cyclistes pour faciliter la fluidité et la rapidité des déplacements. A quand un grand axe Est-Ouest ?

- **Des appuis-vélo**, au centre de Nantes comme dans les autres communes doivent équiper les places piétonnes. Comme les terrasses de café, les appui-vélos sont des générateurs d'activité : les itinéraires, les rendez-vous passent par les places, à pied comme à vélo.

- **Les stationnements en épi** doivent être supprimés car la sécurité des cyclistes en dépend.

- **Les chantiers de construction** doivent être mieux gérés et ne pas empiéter systématiquement sur les aménagements.

- **Les « discontinuités cyclables »** doivent disparaître. Les ruptures de cheminement vélo affaiblissent le réseau métropolitain et dégradent son image : par leur dangerosité, réelle ou perçue, elles effraient les nouveaux usagers potentiels.

- **La consultation des usagers**, via Place au Vélo, doit être améliorée AVANT la réalisation d'un nouvel aménagement. La communication des documents de travail doit se faire en amont : la collectivité réalisera des économies en n'ayant pas à défaire ce qu'elle vient de réaliser, après écoute des usagers consultés trop tard.

- **Une Maison du Vélo** paraît nécessaire pour contribuer durablement à changer les comportements en matière de mobilité, comme dans les agglomérations européennes les plus dynamiques ; une telle structure :

- conseillerait les usagers du vélo au quotidien,
- proposerait des formations à l'apprentissage du vélo, à l'entretien et à la réparation de son vélo, à la pratique du vélo urbain
- accueillerait les cyclotouristes de la Loire à Vélo, de la Véloodyssée
- compléterait l'offre du Voyage à Nantes

# ACTIONS DE PAV

## DE LA VÉLO-ÉCOLE À L'ÉMANCIPATION

Un vendredi, début septembre 2013. Le matin je vois Sabrina et l'après-midi Marie-Christine. Toutes deux ramènent le vélo qu'elles nous ont emprunté l'été et pour le ramener elles ont dû réaliser à vélo ce qui dans leur tête relevait du défi.

Sabrina est ainsi toute fière d'avoir pédalé seule en ville entre Auchan St Herblain et Place au Vélo. Une première pour elle qui jusque-là, malgré une grosse volonté et une bonne aisance technique, avait plutôt circulé sur des routes calmes de campagne, et en famille.

Pour Marie-Christine le vélo c'est plus difficile. Avant l'été, elle a regretté la fin des cours : « L'ambiance était très sympathique et nos moniteurs sécurisants et motivants. Mais partant de loin – techniquement et psychologiquement – j'aurais eu besoin de poursuivre. » Effectivement elle n'a pas encore le niveau pour circuler en ville, mais on lui propose de profiter de l'été pour se balader avec ses amis et prendre confiance. Comme elle n'a pas encore son propre vélo, on lui en prête un. Deux mois plus tard, pour nous le ramener, elle n'a pas trop le choix et, avec l'expérience acquise durant l'été, elle se décide à faire le trajet seule, entre Pont du Cens et place Viarme, un vendredi vers



16h30 ! Comme Sabrina, elle arrive le visage un peu rouge, les côtes ont été éprouvantes, les cuisses ont dégusté... Mais l'expérience s'avère concluante : « C'est bête, j'ai fait du vélo cet été, mais jamais toute seule, je n'osais pas, et là je me rends compte que ça se fait ! » La barrière est psychologique et même si elles ont l'envie et la motivation, pour certaines de nos débutantes, se lancer seule après avoir eu toujours l'habitude de pédaler en petit groupe et avec des monitrices et moniteurs, ce n'est pas évident.

On le voit, l'apprentissage du vélo, au-delà du gain d'autonomie en déplacement, aide vraiment à la prise de confiance en soi, car c'est un apprentissage à la fois technique et sportif, et il s'agit de vaincre sa peur.

Sabrina et Marie-Christine ont fait partie en 2013 des 25 adultes qui ont appris les joies, le plaisir de pédaler, avec les formatrices/formateurs bénévoles : Isabelle, Sophie, Anne-Marie, Ghislaine, Christine, Pierre, Jacques, Henri, Bernard, Michel, Patrick,

se sont relayés et ont donné au total plus de 500 heures pour cette activité. Un vrai engagement dans la durée, la bonne humeur et avec quelques difficultés toujours surmontées. Bravo et merci à eux !

*Loïc*

## VÉLO-ÉCOLE 2014

Nos cours reprennent en mars, dans un nouveau lieu, le parking du Grand T. Les vélos et le matériel pédagogique sont stockés dans un garage du SEVE, près de l'école du Coudray. Les nouveaux horaires imposés par ce nouveau lieu (en semaine, fin des cours à 19h max.) ne conviennent pas forcément à une partie du public demandeur. Aussi pour la première fois de l'histoire de la vélo-école adulte nantaise, nous manquons d'élèves ! Donc n'hésitez pas à faire la promotion de la vélo-école autour de vous. L'action est soutenue par Nantes Métropole et l'ADEME, et en partenariat avec la Ville de Nantes, la Maison de l'emploi et le Grand T.



## BOURSE AUX VÉLOS

Notez le lieu et la date de la prochaine Bourse aux vélos : parking stade René Massé à St Sébastien-sur-Loire le samedi 5 avril 2014.

## LES SALARIÉS

Muriel Bouhaddi ayant préféré rester auprès de ses enfants après son congé de maternité, la question de son remplacement s'est posée et la CA a décidé de recruter pour la remplacer. La nouvelle s'appelle Fanny Derenne et vous avez déjà pu apprécier sa prose alerte sur le site internet et dans les messages régulièrement dispensés aux adhérents ayant une adresse mail. Dominique et Loïc sont ravis que l'équipe soit à nouveau complète.

# LES PLASSOVÉLISTES ÉCRIVENT

## ... SUITE À L'INAUGURATION DE L'AXE NORD-SUD

La balade à vélo de samedi matin, pour l'inauguration de la voie vélo nord sud s'est bien passée : soleil, bonne affluence, animations musicales et petit gâteau. Cela s'est-t-il trop bien passé ? Pour nous association et cyclistes ou bien plutôt pour les quelques officiels ??

J'ai un malaise au point que je suis parti de la mairie peu après le début du deuxième discours du maire, en me disant que tout était très/trop bien ficelé pour que les cyclistes de PAV servent de support de com' à l'équipe municipale qui a bien sûr une échéance en mars... Je me suis par exemple retenu quand, au 1er discours, Rimbert a voulu nous rappeler comment on doit faire du vélo en ville et ne pas gêner les piétons, j'aurais voulu lui dire de dire la même chose aux automobilistes par rapport aux cyclistes ... De même son insistance sur le côté « bien visible » de ces pistes cyclables, mais au détriment de tous les autres points noirs non aménagés et dont on parle si peu ...

Mon propos est de réfléchir à comment exister en tant qu'association indépendante dans ce type d'évènements. Nous n'avons

pas les moyens de com' des autres, cela nous impose de la vigilance quand nous sommes sur le même terrain qu'eux afin de ne pas disparaître. Aurait-on pu par exemple :

- faire un détour sur la « piste cyclable Samoa » quand on est passé sur l'île Beaulieu pour montrer une autre vision de la ville cyclable,
- demander (ou faire de manière spontanée) une prise de parole pour rappeler les autres demandes de Place au Vélo,
- distribuer un papier, sorte de tract ou de communiqué, en direction des élus, officiels, presse, public... avec le rappel des autres demandes de PAV ...

*Charles*

## APPEL D'UNE ÉCOLE

Notre école (Ange Guépin au bout de Malakoff) cherche à s'équiper d'une quinzaine de vélo (6-8 et 8-11ans) pour organiser des séances de pratique de la bicyclette, pour faire des sorties scolaires en bord de Loire et surtout pour faire rapidement le trajet vers sa parcelle de jardin qui se trouve à un petit kilomètre.

Pour cela, nous avons déjà contacté les parents d'élèves, ATAO, la mairie... mais nous n'avons que 4 vélos dans notre garage !

Nous faisons par ce message un appel au don de vélos enfants en bon état ou à réparer car un atelier de réparation (animé par PAV en début d'année) est proposé sur l'école. Don ou vente (20 euros max).

*Reno Geng Ortoli*

## RUE DE LA CONVENTION

Un collectif d'habitants de la rue de la Convention (rue du Concorde, quartier Chantenay / Zola) a fait samedi 8 février un rassemblement avec une banderole pour signaler que cette rue est dangereuse pour les piétons et les cyclistes. Cette rue – ancienne entrée ouest de Nantes – a des trottoirs étroits et le stationnement fait que le croisement de deux voitures est difficile. Actuellement, le problème est que les piétons n'ont pas la place sur le trottoir encombré de stationnements sauvages et d'obstacles divers, les cyclistes se sentent poussés au derrière par les voitures qui cherchent à gagner du temps en évitant le boulevard parallèle aux heures de pointe, le tout avec un revêtement indigne !

La mise en sens unique (avec double-sens cyclable) sur toute la longueur générerait une vitesse des voitures supérieures, et faciliterait le shunt du boulevard.

On peut réclamer l'élargissement des trottoirs et s'il doit être créé un sens unique, qu'il ne le soit pas sur toute la longueur sauf pour les vélos. Il faudra alors veiller à ce qu'il n'y ait pas de stationnement sauvage sur bande cyclable le soir particulièrement près du cinéma.

*Marc Peroy*

## LOCAL BRICO-VÉLO : RÉSUMÉ ET SUITE DE L'HISTOIRE...

Début juillet 2013, nous avons dû déménager l'atelier du 8 rue d'Auvours au 1 rue d'Auvours. En septembre nous avons commencé des travaux pour aménager notre nouveau local et dès le premier jour, deux personnes (un bénévole et un salarié) ont été indisposées, avec manifestation de toux. Le CA de Place au Vélo a aussitôt décidé de stopper les travaux et a contacté la médecine du travail qui est venue faire un prélèvement de matériau pour étude. Celle-ci, datée du 28 novembre 2013, nous informait que le flocage est composé de fibres minérales artificielles, connues pour provoquer des irritations. « Des expositions répétées et prolongées sont même source d'affections respiratoires. » Suite à ce rapport, Place au Vélo a interpellé la Ville de Nantes ainsi que Nantes Métropole, afin qu'une solution soit trouvée rapidement.

Le 17 janvier dernier, nous avons rencontré élus et techniciens de la Ville de Nantes et

de Nantes Métropole. Nous avons réaffirmé l'importance de ces ateliers lesquels ont une utilité sociale, économique et écologique. Place au Vélo est régulièrement interpellée par ses adhérents et par le public pour connaître la date de reprise des ateliers, la demande est importante.

Les représentants de la Ville de Nantes nous ont expliqué qu'ils n'avaient pas de solution à nous proposer pour le moment. Un devis avait été fait pour faire recouvrir le flocage et il s'élève à 22 000 euros ce qui ne rentre pas dans le budget. Ils nous ont dit souhaiter réétudier le dossier avec Nantes Métropole et nous ont assuré que nous aurions une réponse avant notre AG du 15 février.

Nantes Métropole a répondu à notre dernier courrier du 30 janvier en nous proposant d'animer nos ateliers dans les locaux de Vélocampus, ou temporairement sous un barnum démontable ou bien encore dans le

kiosque vélo situé place du commerce... Ces différentes solutions proposées ne sont pas satisfaisantes : les ateliers de Vélocampus sont surchargés et de plus sont excentrés ; le local de la place du Commerce est trop exigu et le lieu n'est pas adapté à l'accueil d'un public à vélo ; le barnum qui pourrait être installé place Viarme demanderait un transfert permanent du matériel.

La ville de Nantes a investi 55 000 euros pour aménager un local qui ne sert pour l'instant que d'entrepôt. Le devis de 22 000 euros annoncé par la Ville de Nantes pour terminer les travaux nous semble être dans une fourchette haute. Nous avons proposé à la Ville de Nantes et à Nantes Métropole de demander nous-mêmes plusieurs devis à quelques entreprises spécialisées, afin que les travaux nécessaires soient réalisés à un coût inférieur.

# LES SORTIES DE PAV

## DIMANCHE 9 MARS

Mariette propose une sortie à vélo avec pauses photos pour les adeptes. Nantes-Trentemoult-Port St Père (pique-nique) - St Léger des vignes-Bouaye : environ 60 Kms. Départ à 10h Place Royale

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les balades.

## SUR VOTRE AGENDA

### Samedi 1<sup>er</sup> mars

10h30 manif Place Graslin

### Samedi 5 avril

Bourse aux vélos parking stade René Massé à St Sébastien/Loire

### Mercredi 9 avril

9h-13h Contrôle technique et marquage à Ste Luce-sur-Loire  
mail de l'Europe

### Samedi 12 avril

13h-17h Contrôle technique et marquage à Vertou  
devant la salle Sèvre et Maine

### Samedi 24 mai

14h-17h Contrôle technique et marquage à Rezé place Le Meut

### Samedi 14 juin

### 9h-13h30 Contrôle technique et marquage

à Orvault ferme du Bignon

### Dimanche 15 juin

Fête du vélo sur la Divatte

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les mises à jour.

# Bicyc'LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" - mars 2014 - n°98

Place au Vélo  
1 rue d'Auvours  
44000 Nantes

**Renouvellement d'adhésion : si vous avez un astérisque sur votre bande adresse, c'est que vous n'avez pas réadhéré pour 2014.**

**Envoyez votre chèque ou passez au local.**

La Bicyc'Lettre est éditée  
par Place au Vélo Nantes,  
1 rue d'Auvours 44000 Nantes  
• tél : 02 40 200 400 • contact :  
Nantes@fubicy.org • Internet :  
<http://placeauvelo-nantes.fr> •  
Directeur de la publication :  
Marc Peroy • Rédacteur en  
chef : Jean-Paul Berthelot •  
Conception graphique : Sapristi  
02 40 49 81 74 • Impression :  
RDS, 12 rue Alain Barbe-Torte  
44000 Nantes • N° ISSN :  
2106-7120 • Ce numéro a  
été tiré à 700 exemplaires.  
Revue bimestrielle, 5 numéros  
par an • Ont participé à ce  
numéro : Jean-Paul Berthelot ;  
Loïc Boche ; Fanny Derenne ;  
Daniel Daoulas ; Pierre  
Descamps ; Dominique Dupont ;  
Jean-Claude Voirpy, Samy  
Guyet, Pascal Plessis, Isabelle  
Perronne, Marc Peroy •  
Illustrations : Frédéric Baylot



### Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous  
hebdomadaire  
tous les jeudis de 17h à 20h  
1, rue d'Auvours - 44000 Nantes  
tél > 02 40 200 400  
portable > 06 27 200 655

### et aussi sur internet

mail > [nantes@fubicy.org](mailto:nantes@fubicy.org)  
site > <http://placeauvelo-nantes.fr>

## Bulletin d'adhésion

### J'adhère à Place au Vélo et je recevrai le journal la Bicyc'lettre

Individuel 15 euros -  Famille 20 euros  
 Réduit 5 euros

**et en plus :**  Abonnement à Vélocité 16 euros  
(magazine national de la FUB)

Je souhaite soutenir financièrement les actions de Place  
au Vélo et je fais un don de .....euros  
Paiement par chèque  en espèces

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs  
bénévoles Oui  Non

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél .....

E-mail .....

Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique

Oui  Non

### L'adhésion à Place au Vélo permet également :

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires (consulter notre site internet)